



# Compte rendu du conseil municipal du 22 novembre 2024

Sous la présidence de M. le maire OBARA Sylvain.

## **Membres présents :**

M. Sylvain OBARA, Mme Anne RAMAND, M. Jean-Marc GILEWICZ, M. David ROBERT, Mme Marie Ange MOLLON, M. Pascal MARTINET, Mme Myriam CHARLIER

## **Pouvoir :**

Mme Maryse LECOMTE (SANZEY) à M. OBARA Sylvain, M. Fabien OBARA à M. Guillaume FEVEZ, M. Romuald GARDEL à Mme Anne RAMAND

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Marc GILEWICZ

\*\*\*\*\*

Ouverture de la séance à 19 h 40

## **1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 05/07/24**

*Approbation à l'unanimité*

## **2. Délibération : Avis de la commune sur la demande d'autorisation environnementale (ICPE) présentée par la société Les Sablières de Laimont pour l'extension de la carrière des Hauts de Chée.**

La carrière des Hauts de Chée souhaite augmenter sa surface d'exploitation. La commune émet un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale soumise par la société Les Sablières de Laimont, sous réserve du respect des engagements pris concernant la remise en état du site pour une utilisation agricole et la gestion des impacts environnementaux. Le projet semble en adéquation avec les besoins locaux et les spécificités du site, tout en garantissant une exploitation durable des ressources minérales.

***9 pour - 2 abstentions***

## **3. Délibération pour le mandatement de dépréciation des créances douteuses**

Les créances douteuses correspondent à la facturation des travaux de remise en état + 2 loyers du logement des écoles toujours en attente de règlement de la famille Vidoni.

Afin de pouvoir apurer la dette dans le temps, la trésorerie DGFIP demande à la commune de ventiler annuellement 16% du montant de la créance en provision pour dépréciation.

***Approbation à l'unanimité***

## **4. Point sur les travaux**

### **Travaux réalisés et restant à réaliser en 2024**

- Réfection de la voirie Chemin des épis en octobre.
- Réparation de la toiture de l'église en juin.
- Aspiration, débouchage des avaloirs, des canalisations d'eaux pluviales et du lavoir début novembre.
- Intervention du SMAVAS pour élargir le lit de l'Aisne en octobre.
- Effacement des réseaux secs de l'angle de la rue Milaville / rue Champion jusqu'au dernier poteau face à l'habitation de Nicolas Poutrieux. Suite à la demande de pose d'un nouveau compteur électrique, Enedis est obligé de renforcer son installation électrique aérienne et décide de l'enfouir. Après échange avec les différentes parties concernées (syndicat d'électrification, Orange et Losange) la commune souhaite profiter de l'opportunité pour enfouir les câbles aériens.
- Ligne téléphonique de l'Agence Postale : la ligne historique Orange sera résiliée et sera remplacée par un téléphone portable dont le numéro sera communiqué au public.



## **Travaux en projets pour 2025 :**

- Recensement des besoins et étude pour les travaux de remise aux normes de la salle des fêtes.
- Reconversion de l'ancienne micro-crèche et salle intergénérationnelle.
- Changement des volets de l'Agence Postale.
- La toiture de la mairie de Sommaisne nécessite une rénovation pour préserver le bâti : à chiffrer.
- Mise en place d'une télécommande de l'éclairage public, notamment sur le secteur centre du village.
- Aménagement du terrain de sport et de la cour de l'école.
- Voirie : réfection en partie de la « rue du Blé Battu » et remise en état des trottoirs et caniveaux après recensement.
- Sécurisation du Marnusson : couverture de la partie face à la nouvelle micro crèche.
- Mise en place des différents règlements : cimetière et salles.
- Embellissement du village : le contrat avec 3abe sera revu afin d'optimiser les prestations.

### **5. Règlement municipal du cimetière communal**

Le règlement concernant les modalités pour la gestion, ainsi que la durée et les tarifs des concessions du cimetière communal est en phase de finalisation et sera mis en place en 2025.

Suite au recensement des tombes abandonnées, une seconde réunion de « constat d'abandon » est prévue le 5 décembre à 14h au cimetière.

Ledit règlement pourra être accessible du cimetière.

### **6. Règlement intérieur de la salle Jean Gom**

Un règlement de la salle Jean Gom est en cours d'élaboration.

La salle est principalement prêtée pour des événements culturels et culturels.

### **7. Réflexion sur la conversion de l'ex-micro-crèche et de la salle multigénérationnelle**

Réflexion sur l'utilisation de cette salle qui pourrait être mise à disposition à des associations ou pour des réunions.

Proposition de faire visiter les locaux de l'ex micro-crèche le jour de la cérémonie des vœux au villageois, avec mise en place d'une boîte à idée pour la reconversion.

### **8. Colis de fin d'année**

Les colis de fin d'année seront prévus comme les années précédentes pour les personnes de plus de 70 ans. 25 colis simples, 17 colis doubles et 5 colis pour les gens placés seront distribués cette année.

### **9. Civilité**

- Don de Sang : le lundi 2 janvier à la salle des fêtes
- Malgré un rappel à la propreté concernant les crottes de chiens, nous constatons une amélioration mais malheureusement encore bon nombre d'administrés nous fait part d'incivilité.

### **10. Questions et informations diverses**

Les traditionnels vœux du Maire auront lieu le samedi 11 janvier à 11h à la salle multigénérationnelle, ils seront suivis par la visite de l'ancienne micro-crèche et du verre de l'amitié.

- Communication : Rappel concernant les moyens existants :

- Messagerie : [mairie.rembercourt-sommaisne@orange.fr](mailto:mairie.rembercourt-sommaisne@orange.fr)
- Le site <http://cmrembercourt.e-monsite.com/>
- L'application Mobile PanneauPocket
- Facebook
- Pensez également à l'application « SMET au tri » concernant la gestion de vos déchets et les informations des déchetteries.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20



*Le Maire, Sylvain OBARA*

